

Collectif pour l'expérimentation d'un « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » sur l'agglomération grenobloise



Compte-Rendu de rencontre avec Léonard Baudry

I Objectif : Gagner en compétence TZCLD grâce à l'apport de Léonard Baudry

Tour de table rapide

Liste des questions auxquelles le collectif a pensé

Communication de Léonard sur les principaux enseignements et Questions / Réponses

II Tour de Table

Léonard Baudry (cf ci-dessous)

Sonia Rullière (Chargée de Mission à la Direction Insertion et emploi de Grenoble Alpes Métro)

Gaëlle Deniaud (Master économie évaluation des politiques sociales en stage/alternance)

auprès de Sonia Rullière, + Daniel Lussagnet (assistant des populations en graves difficultés),

Michel Badel (Secours Catholique), Denise Faivre (Elue, active dans l'insertion), Pierre Francou

(Atelier SIIS), Annie Francou (Maison des Familles) Philippe Soual (ATD), Michel Desvignes

(ATD), Nicole Bolcato (ATD), Alexandre David(demandant activement de l'emploi), Caroline

Heysch (Comptoir de l'Emploi), Thierry Clemont(CFTC).

III Liste de questions

Les idées fortes que Léonard Baudry défendra lors de sa soutenance

Principales activités et missions de ETZCLD / Construction du Projet

Quelle pistes peuvent nous guider dans la création de notre projet à partir l'expérience de Léonard Baudry

Qu'est qui est important d'observer pour évaluer le bon fonctionnement d'un territoire ?

Quels sont les écueils à éviter au démarrage, quelles réticences d'acteurs sont-elles à prévoir ?

Financement

est il pérennisé ou limité dans le temps ?

Y –a-t-il des décisions sur le fond d'amorçage ?

Loi

A quelle échéance peut-on l'espérer ?

Suite au bilan des 10 premières expérimentations y-at-il Risque d'échec d'une 2^{ème} loi ?

Gouvernance

Y-a-t-il un risque de mise sous tutelle par l'état à l'occasion d'une refonte des différents organismes et dispositifs existants

Quelle est la liberté de manœuvre des EBE par rapport au projet

Exhaustivité

Comment organiser l'échange des bénévoles du territoire avec les élus pour la collecte/le repérage des initiatives existantes.

Comment mettre dans le coup les gens qui sont hors circuit ? (hors Pôle Emploi)

Non concurrence

Quels sont les retours sur la gestion de la non concurrence par rapport au secteur privé

IV Communication de Léonard et session Q/R

IV-1 Présentation

Léonard Baudry : Salarié (suite au stage de Master 2 à Sciences Po) de ETCLD avec le rôle de Chargé de capitalisation, et soutien.

IV-2 Clarification des 2 associations nationales, principales activités

- **ETCLD** : président Louis Gallois, directrice Clémentine Hodeau (épaulée de son prédécesseur Patrick Valentin)
association fermée, assure le suivi des 10 territoires expérimentaux, signe les conventions avec les comités locaux, réalise les bilans (attente pour fin de 2^{ème} semaine octobre du bilan après 18 mois), Gestion du fond d'expérimentation

Remarque : Maryvonne Boileau, conseillère municipale à Grenoble, membre du conseil national des Missions locales, est membre du CA de ETZCLD.

- **TZCLD** : président Laurent Grandguillaume,
Association ouverte chargée de promouvoir le projet, d'obtenir une deuxième loi et de soutenir les territoires dans leur démarche.

Ces 2 associations

- Recherchent les évolutions nécessaires pour la deuxième loi,
- Bâtissent un projet de cycle de formation des acteurs du territoire sur les fondamentaux et sur la méthode du projet.
- Réfléchissent à Organiser la Solidarité entre EBEs
- Préconisent la création de « grappes » pour relayer leurs travaux au plan régional.

IV-3 Loi, Financement, gouvernance

- **Plan pauvreté** : l'annonce par Emmanuel Macron de l'élargissement du projet apporte de la sérénité vis-à-vis d'une 2^{ème} loi d'expérimentation (on parle de 50 territoires)
- **Horizon de Temps** : la méthode d'un appel à projet et d'une sélection brutale de territoires retenus sera vraisemblablement abandonnée au profit d'une habilitation au fil de l'eau après parution des décrets qui suivront la deuxième loi.
- **Fonds propres, budget d'amorçage**
Dans la première expérimentation, la carence de fonds propres a été solutionnée par un apport supplémentaire de l'état grâce aux sommes non utilisées pour le versement de la contribution aux salaires des salariés des EBE.
La question des fonds propres sera sans doute abordée de façon différente dans la 2^{ème} loi. Rien n'interdit de créer l'EBE à partir d'une structure existante de l'économie sociale et solidaire (ESS).
- **Le Chiffre d'Affaires nécessaire d'une EBE** :
Le SMIC (chargé) représente 23k€ soit 26k€ en incluant les charges de structure. Avec une contribution de l'état de 17k€, le Chiffre d'Affaires à réaliser s'élève à 9 k€/ personne. A ce jour, le CA réalisé la première année est proche de 3k€ mais est en croissance significative alors que les charges ont tendance à diminuer.
Les sources de financement complémentaires sont variées : emprunts auprès de la caisse des dépôts ou des banques, mécénat, sommes issues des fonds de revitalisation, Il y a lieu de se battre pour obtenir un financement du salaire du directeur et des salariés du comité local. A titre d'exemple, le comité local de la Métropole de Lille s'appuie sur 4 Equivalent Temps Plein (dont une part en bénévolat)
7 des 10 EBE collectent de la TVA

IV-4 Construction du Projet

- Ces fondamentaux seront rappelés dans le cycle de formation qui pourrait être imposé avant l'habilitation.
- La réflexion sur le modèle économique doit sans cesse être remise en question tout au long du projet et de la vie de l'EBE, car le territoire et ses acteurs évoluent ainsi que l'équilibre de l'EBE.
- Partir des personnes, de ce qu'elles savent faire et chercher les clients
- Dresser l'état des ressources et des besoins, réfléchir aux locaux possibles et au pré-financement de l'EBE qui ne peut pas être assuré par la seule contribution de l'état.
- Importance de l'implication des entreprises et de l'ensemble des acteurs locaux, pour que ce soit un vrai projet de territoire
- C'est le comité local qui a la charge de décider s'il y a ou non concurrence, e de justifier que les emplois créés sont supplémentaires. Dans toute la mesure du possible, l'activité d'une EBE s'exerce sur son propre territoire.
- Structuration d'une EBE
Les 10 créations ont donné lieu à 10 stratégies
Ce qui marche :
Organisation managériale en rateau au départ : 1 directeur et 10 puis 20, 30, 40 salariés
Puis organisation par type d'activité avec un référent non hiérarchique par activité .
Au fur et à mesure de la croissance, il est indispensable de mettre en place un binôme (directeur et adjoint) + des référents (et si besoin des référents de référents) sans hiérarchie.
- Retour d'Expérience sur les conditions de succès :
Etre connu et reconnu sur le territoire (opérations portes ouvertes très fréquentes, point d'accueil emploi,...)
Etre en lien étroit avec Mission Locale + CCAS + Maison de l'Emploi,
Le territoire idéal? Il n'y a pas de critères sociaux ou économique mais LE critère est la motivation et l'engagement des acteurs publics et privés.

IV-5 Exhaustivité / Portage du projet / Risque de décevoir

- Le lien avec Pôle Emploi est déterminant pour que les acteurs du projet puissent joindre les personnes privées d'emploi. Dans le temps, il est indispensable d'aller à la rencontre des personnes privées d'emploi, non répertoriées à Pôle Emploi (souvent 30% de personnes supplémentaires), le bouche à oreille, le porte à porte font partie des outils à mettre en œuvre. L'exhaustivité doit être une préoccupation permanente de tous les acteurs.
- Il n'y a pas de règle pour le portage du projet
 - Pipriac : bénévole ATD (bras armé du comité local)
 - Colombelles un acteur de l'économie Social et solidaire
 - Villeurbanne : une élue de la municipalité
 - Métropole Européenne de Lille : un VP de la métropole. A noter que l'expérimentation de Lille se déroule sur 2 périmètres (2 EBE, mais 1 comité local)

- Il y a toujours un risque de déception lorsque l'on mobilise des acteurs et surtout des personnes privées d'emploi. Cependant l'expérimentation en cours montre :
 - Que les territoires qui n'ont pas été retenus poursuivent leur travail pour trouver des solutions d'emploi.
 - Qu'un nombre important de personnes privées d'emploi retrouvent un emploi avant d'être embauchées dans l'EBE (cas de territoire expérimental) : 150 personnes dénombrées pour 600 embauches effectuées au plan national.
- Cas particulier de privation d'emploi (Pipriac) : pour répondre à des demandes de personnes travaillant à temps partiel mais demandeur de travailler à plein temps , il a été décidé de leur proposer un emploi dans l'EBE limité au complément de temps qui leur manquait.

Remarques (Sonia Rullière) :

- Ne pas utiliser le nom de la GAM dans le libellé de notre adresse mail car cela fait penser qu'on est porté par l'institution
- Le 11 octobre la Métro organise une information débat avec les élus, mais la délibération viendra plus tard.